# **Ordonnance de prévention : Employé de pressing**

Des conseils de prévention vous sont proposés ci-dessous, pour les principales expositions professionnelles potentielles pouvant générer des risques pour la santé (accident ou maladie), dans votre métier.

**Pour votre santé, protégez-vous !**

Protégez-vous des TMS :

* Dégager et ranger son espace de travail
* Eviter les postures bras en élévation mains au-dessus du plan de l'épaule
* Organiser son poste de travail pour éviter les mouvements extrêmes
* Régler le plan de travail et/ou le siège mis à disposition
* Signaler à la hiérarchie toute "inadaptation du poste" (locaux, matériel...)
* Varier les postures de travail

Protégez-vous des agents chimiques :

* Aérer, ventiler les locaux
* Alerter en cas de dysfonctionnement du système d'aspiration
* Consulter votre médecin du travail en cas de grossesse ou de projet de grossesse
* Lire les étiquettes (pictogrammes et mentions de danger) des produits utilisés
* Porter des équipements de protection individuelle adaptés à l'utilisation des produits chimiques
* Respecter les conditions d'utilisation prescrites (notice d'utilisation)
* Rincer abondamment à l'eau courante ou au sérum physiologique toute projection oculaire
* Rincer abondamment à l'eau courante toute projection sur la peau et les muqueuses
* Utiliser le matériau absorbant adapté en cas de dispersion accidentelle de produit
* Utiliser les systèmes d'aspiration mis à disposition et veiller à leur entretien
* Veiller à jeter les papiers absorbants usagés, dans les containers adaptés

Protégez-vous des situations relationnelles ou organisationnelles :

* Consulter la fiche "conseils en cas de travail en horaires décalés"
* Mettre en oeuvre la procédure "Conduite à tenir face à des personnes difficiles"
* Signaler à la hiérarchie tout dysfonctionnement organisationnel récurrent et/ou persistant

Pour éviter les accidents :

* Connaître l'emplacement des extincteurs
* Dégager les issues de secours
* Rincer 10 minutes à l'eau courante froide en cas de brûlure puis protéger
* Porter des chaussures fermées avec semelles antidérapantes
* Porter les équipements de protection individuelle mis à disposition
* Respecter les consignes de sécurité et les procédures d'utilisation des machines dangereuses
* Respecter les consignes incendie de l'entreprise
* Respecter les protocoles de chargement et de déchargement.
* Signaler à votre hiérarchie tout défaut de sécurité
* Stocker dans les zones dédiées

Protégez-vous des agents biologiques :

* Respecter les procédures de nettoyage et de désinfection du matériel souillé
* Se laver les mains et/ou les désinfecter régulièrement

Pour protéger la grossesse :

* Consulter votre médecin du travail, en cas d'exposition à des agents chimiques
* Eviter le port de charges lourdes

**Consulter votre médecin du travail en cas de grossesse ou de projet de grossesse**

**Consulter régulièrement dans votre entreprise les informations et formations disponibles en santé et sécurité au travail**

**En cas d'accident, faites le 15**

Fiche Remise par :

Date : 26/04/2024